

ALARME - ALERTE – ÉVACUATION

Désignation de la manifestation

Fiche d'émergence des missions pour une manifestation salle A. - (Article R. 123 – 51)

Les consignes générales, les consignes particulières, les prescriptions réglementaires ont été mises à leur disposition et affichées au tableau de consignes du centre sportif et culturel de Fegersheim. Ces consignes particulières sont aussi affichées au point cuisine-restauration, à destination de tous les membres de l'association.

Un exemplaire a été mis à la disposition des personnes chargées d'une mission de sécurité, par email, et est affiché dans le local de service utilisé par l'association. Le chargé de sécurité désigné par l'organisateur a répondu aux questions concernant la sécurité.

Ils déclarent accepter les missions particulières qui leurs sont attribuées.

Les membres de l'association restant disponibles, renforcent si nécessaire, l'évacuation du public.

Qui fait qui ? – Qui fait quoi ?			
Missions - Fonctions	NOM (...)	Emergence / Date	Effectif : 10
Direction + alerte au 0.18 + évacuation handicapés			Exploitant 1
Direction + alerte au 0.18 + évacuation handicapés			Handicapés 1
Ouverture des portes entrées Salle A + évacuation SS hall A + intervention			Sortie A 1
Ouverture de la porte Sud Est (rampe handicapés) + évacuation A+ intervention sur les tirer lâcher (fumées)			Sortie S E 1
Evacuation du Gaz + ouverture de la Porte Nord est – Evacuation par l'escalier – Evacuation du public			Sortie NE 1
Evacuation du gaz + ouverture de la porte Nord Est – SS Evacuations par escalier – Salle A – Evacuation du public en salle.			Evacuation 1
Evacuation entrée + caisse + interdire entrée de la salle A			Caisse 1
Evacuation entrée + caisse + interdire entrée de la salle A			Caisse 1
Evacuation du point de cuisson + évacuation du public – porte Nord Est			Réserve 1
Evacuation du public salle A			Evacuation 1
Chargé de sécurité + évacuation handicapés – Coordination Evacuation			Handicapés 1

Cette fiche reprend les **dernières obligations** ou recommandations en matière de sécurité incendie (**Octobre 2019**).

On y trouve, **en rouge**, à titre d'exemple :

--La mission de l'organisateur de la manifestation - **Exploitant**

--Les **deux personnes** chargées de l'**Évacuation**, pour une manifestation de 2° catégorie.

--Les personnes chargées d'assurer l'**Ouverture des portes** de secours (*déjà déverrouillés pendant la manifestation*)

--L'**assistance** à l'évacuation des **Handicapés** (*autant qu'il y a d'handicapés*)

Penser, aux caisses et aux annexes cuisine.

Fait en date du 00/00/0000

Signature du responsable.

Concerné la salle A du CSC de Fegersheim et son environnement.

Pour la salle B, adapter le dispositif aux caractéristiques de la salle.